



## INTÉGRER LA FORÊT DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME.

AgroParisTech

### Éléments de contexte :

Les problématiques forestières sont encore trop rarement prises en considération dans les documents d'urbanisme, alors que le sujet peut revêtir une importance capitale, notamment dans les situations de pressions urbaines, d'usages multiples et parfois conflictuels dans les massifs forestiers. Comment intégrer des préconisations dans les documents d'urbanisme tenant compte des caractéristiques des forêts, de leurs gestions et de leurs usages ?

### Objectifs :

- Connaître la réglementation et les principaux documents de planification en France (PLU, PLUi, ScoT, SRADDET...).
- Savoir mobiliser les outils réglementaires pour intégrer la forêt dans les démarches de planification.
- Identifier les principaux acteurs et les bonnes pratiques pour prendre en compte les enjeux forestiers en contexte tendu (DFCI, préservation des espaces, biodiversité).

### Public concerné :

Agents des services forestiers en DRAAF et DDT, techniciens et gestionnaires forestiers

### Contenu proposé :

Les documents d'urbanisme : réglementation et principaux outils aux différentes échelles territoriales

Intégrer la forêt dans les démarches de planification : acteurs, stratégies et exemples de réalisations

Les enjeux forestiers en contexte tendu : leviers d'action par la planification

### Intervenants :

Intervenants spécialisés

### Date limite d'inscription :

1 mois avant

### Durée :

**2,5 jours**

### Nbre de participants maximum :

**16**

### Responsable pédagogique :

Myriam ISSARTEL [myriam.issartel@agriculture.gouv.fr](mailto:myriam.issartel@agriculture.gouv.fr)

### Responsable administratif :

Béatrice ANTOINE [beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr](mailto:beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr)

### Information :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : [www.infoma.agriculture.gouv.fr](http://www.infoma.agriculture.gouv.fr)

[formco.infoma@agriculture.gouv.fr](mailto:formco.infoma@agriculture.gouv.fr)

### Frais d'inscription :

Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA et du MTE

### Code RenoiRH formation :

**NINFOD0001 Inscription via fiche papier**